

L'avenue Gabriel Péri doit rester une zone d'habitations

Le cabinet SCURE propose à la municipalité de favoriser l'implantation de commerces sur l'avenue entre Sartrouville et l'Institut Théophile Roussel en créant une zone UB (Révision du P.O.S. de Montesson – septembre 1999)



Situation au 30 octobre 1999

Habitations récentes et anciennes

← ♥ 28 soit 72%

Activité commerciale ancienne

← ⊘ 9 soit 23%

Activité commerciale récente

← ⊘⊘ 2 soit 5%

Constat

72 % des terrains de l'avenue Gabriel Péri sont occupés par des maisons d'habitations. 28% par des commerces.

Objectif

Stopper l'implantation de tout nouveau commerce sur l'avenue Gabriel Péri à la Borde.

Qualité de Vie de la Borde

Association loi 1901 agréée de protection de l'environnement
27, Avenue Alfred de Musset – Montesson la Borde

- Considère que la création d'une zone UB est incompatible avec l'objectif à atteindre.
- Propose le gel de toute la zone jusqu'à la mise en vigueur d'un nouveau P.O.S.
- Suggère l'élargissement du trottoir, un aménagement arboré et la réduction à une voie de l'axe de circulation vers le Pecq.